Les autorités internationales se réunissent à l'occasion de la 48e conférence annuelle de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée pour faire progresser la protection de la vie privée des individus à l'heure où se succèdent les changements technologiques

Bruxelles, Belgique – Le 18 novembre 2026

Des leaders du domaine de la protection des données et de la vie privée du monde entier se sont réunis cette semaine à Bruxelles, en Belgique, à l'occasion de la 48e conférence annuelle de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée (AMVP48), afin d'unir leurs efforts pour faire progresser la protection des renseignements personnels des individus dans le monde numérique qui est le nôtre aujourd'hui. À une époque où les changements technologiques se succèdent à un rythme et à une ampleur sans précédent, et où la collecte de renseignements personnels prend une ampleur considérable, les organismes de réglementation doivent collaborer pour résoudre certains des enjeux les plus urgents en matière de protection de la vie privée auxquels sont confrontés les individus et les organisations, et pour promouvoir une innovation sûre et responsable.

Pendant la séance à huis clos des 16 et 17 novembre, plus de 200 membres de l'AMVP ont collaboré et échangé leurs points de vue, fait part de leurs dernières avancées et de leurs réalisations, et discuté des priorités qui orienteront les travaux de l'AMVP dans les années à venir. Les membres ont établi le prochain plan stratégique quadriennal de l'AMVP, ont engagé des discussions avec des représentants d'autres organisations multilatérales et organismes de réglementation, ont souligné et entendu les mises à jour des sous-comités et groupes de travail, et ont adopté des résolutions reflétant le travail collectif des groupes de travail de l'AMVP. De plus, Michael McGrath, le Commissaire européen chargé de la démocratie, de la justice, de l'État de droit et de la protection des consommateurs, a prononcé un discours pendant la séance à huis clos.

Faits saillants de la séance à huis clos de l'AMVP48

Discussions stratégiques et planification de l'avenir

En prévision de l'avenir, l'AMVP a officiellement adopté son plan stratégique 2027-2030, qui présente sa vision et ses priorités pour les quatre prochaines années. Le plan reflète le rôle important que l'AMVP joue en tant que rassembleur, voix collective et source d'expertise et de capacité partagées pour les autorités de protection des données et de la vie privée du monde entier.

L'AMVP a également annoncé que la 49e conférence annuelle se tiendra à Nairobi, au Kenya, en 2027.

Résolutions adoptées

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les membres pendant la séance à huis clos. Ces résolutions présentent les priorités réglementaires mondiales en matière de protection de la vie privée, établissent des pratiques exemplaires pour les autorités et les organisations de protection des données du monde entier et favorisent l'adoption d'approches harmonisées dans les différentes juridictions.

Résolution sur une intelligence artificielle agentique respectueuse de la vie privée : Aborde les nouveaux défis et les nouvelles possibilités que présentent les agents d'intelligence artificielle (IA) et les systèmes d'IA agentique, en mettant l'accent sur leur capacité à traiter des données personnelles et à prendre des décisions automatisées et en soulignant l'importance de la surveillance humaine.

Résolution sur l'intelligence artificielle dans le cadre éducatif : Exhorte les autorités scolaires et les fournisseurs de technologies à protéger les données des enfants en tenant compte du caractère sensible de celles-ci. La résolution appelle également à l'adoption d'un cadre juridique mondial pour réglementer l'IA dans le secteur de l'éducation. Le cadre favoriserait une utilisation sûre et efficace de l'IA grâce à la minimisation des données, à la limitation des fins, à l'exactitude des données, à la littératie en matière d'IA et à des mesures rigoureuses de protection des données des élèves.

Resolution on Privacy-Enhancing Technologies (PETs) as Instruments of Privacy by Design and Data Protection Accountability (résolution sur les technologies d'amélioration de la confidentialité en tant qu'instruments de protection de la vie privée dès la conception et de responsabilité en matière de protection des données, en anglais seulement) : Invite les organisations qui traitent des données personnelles à déployer les technologies d'amélioration de la confidentialité appropriées pour s'acquitter de leurs obligations en matière de protection de la vie privée dès la

conception et par défaut. La résolution favorise également la création de normes communes, la mise à l'essai d'environnements et la collaboration avec des groupes d'IA afin de mieux protéger la vie privée.

Resolution on Privacy and Integrity in Partnership (résolution sur la protection de la vie privée et l'intégrité dans le cadre de partenariats, en anglais seulement) : Reconnaît l'importance de prévenir et de détecter les crimes financiers, de mener des enquêtes sur ceux-ci et de lutter contre ces crimes, comme le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, tout en veillant à ce que les mesures respectent les principes relatifs aux droits de la personne, à la protection de la vie privée et à la protection des données.

Resolution on the Establishment of the GPA Practice Hub (résolution sur la création du centre de pratique de l'AMVP, en anglais seulement) : Demande la mise en place d'un projet pilote d'une durée de deux ans visant à faciliter l'échange structuré d'expertise, de bonnes pratiques et d'outils concrets entre les autorités de protection des données et de la vie privée.

Nouveaux membres

L'AMVP continue de renforcer son réseau international et de faire progresser la collaboration mondiale en matière de protection de la vie privée et des données en accueillant de nouveaux membres et de nouvelles organisations observatrices ainsi qu'en apportant des changements à son Comité exécutif :

Les nouveaux membres accrédités qui se joignent à l'AMVP sont le Bureau du Commissaire à l'information de l'Australie-Occidentale, le Comité parlementaire autrichien pour la protection des données (Parlamentarisches Datenschutzkomitee), le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée du Yukon au Canada, la Commission Malagasy de l'Informatique et des Libertés (CMIL, Madagascar) et l'Autorité de réglementation des communications du Malawi (MACRA).

L'AMVP accueille les nouveaux observateurs suivants : le Forum mondial sur les règles relatives aux transferts transfrontaliers de données (CBPR), le Centre de la protection des données personnelles de l'Égypte, la Présidence de la cybersécurité de la République de Türkiye, le Bureau du procureur général de la République (Fiscalía General de la República) du Mexique, le Réseau lusophone de protection des données, l'Agence nationale de statistiques du Zimbabwe et l'Agence d'État pour la protection des renseignements personnels relevant du Conseil des ministres de la République kirghize.

Les nouveaux membres du Comité exécutif de l'AMVP sont l'Autorité de protection des données personnelles de l'Italie (Garante per la protezione dei dati), présidée par le

Commissaire Pasquale Stanzione, et Philippe Ney, président de la Commission nationale pour la protection des données du Luxembourg.

Cérémonie de remise de prix

Les efforts exceptionnels des membres de l'AMVP ont été reconnus lors d'une cérémonie de remise des prix organisée par le secrétariat de l'AMVP et l'IAPP. Voici les lauréats de cette année :

Prix mondiaux de la vie privée et de la protection des données : Ces prix reconnaissent les réalisations exceptionnelles dans le domaine de la protection des données et de la vie privée accomplies dans l'ensemble des juridictions, en soulignant les initiatives marquantes, en faisant la promotion des pratiques exemplaires et en favorisant la coopération internationale. Les lauréats, par catégorie, sont les suivants :

- **Éducation et sensibilisation du public :** Commissaire à l'information de la République de Slovénie
- **Innovation :** Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)
- **Responsabilisation :** Commission nationale pour la protection des données du Luxembourg et Commission nigériane de protection des données
- **Règlement des différends et application de la loi :** Commissariat à la protection de la vie privée pour les données personnelles, Hong Kong, Chine
- **Prix du public :** Agence nationale de protection des données (*Autoridade Nacional de Proteção de Dados [ANPD]*), Brésil

Prix Giovanni Buttarelli : Immaculate Kassait a été récompensée pour son travail en tant que toute première Commissaire aux données du Bureau du commissaire à la protection des données, ainsi que pour avoir mis en place la protection des données au Kenya et contribué aux progrès dans ce domaine. Honorant l'héritage de l'ancien contrôleur européen de la protection des données et dirigeant de l'AMVP, le prix récompense le leadership et la coopération transfrontalière en matière de protection des données et de la vie privée, faisant progresser la vision de Giovanni Buttarelli en faveur de la protection de la dignité humaine et de la justice sociale à l'échelle mondiale.

Le Comité exécutif de l'AMVP a remercié l'IAPP, la Commission européenne, le Comité européen de la protection des données, l'Autorité de protection des données de la Belgique et le secrétariat de l'AMVP, qui est sous la responsabilité de la Commission nationale de la protection de la vie privée des Philippines, pour leur soutien, qui a permis de faire de l'événement de cette année un véritable succès.

Le programme ouvert à la 48e conférence annuelle de l'AMVP

Le programme ouvert de l'AMVP, qui aura lieu au même endroit que le congrès européen de 2026 de l'IAPP, se tiendra les 18 et 19 novembre. L'ordre du jour est axé sur les défis émergents et les nouvelles possibilités qui se présentent à la croisée de la protection de la vie privée, de l'IA et de la gouvernance numérique. Les principaux thèmes abordés porteront sur la gouvernance à l'ère de l'IA agentique, les technologies d'amélioration de la confidentialité et la souveraineté des données. Les participants à la conférence examineront également les questions relatives à la protection de la vie privée des enfants dans les environnements numériques et à la mise en œuvre pratique de la responsabilité dans les systèmes d'IA.

Citation

« Prioriser la protection de la vie privée requiert une coordination à l'échelle mondiale. La 48e conférence annuelle de l'AMVP permettra aux autorités de protection des données et de la vie privée d'échanger des renseignements et d'envisager des approches collaboratives pour aborder des questions émergentes dans le domaine de la protection de la vie privée, du numérique et de la gouvernance des données. Cette collaboration peut aider les organismes de réglementation à réagir plus efficacement lorsque des enjeux de protection de la vie privée traversent les frontières et à renforcer la protection pour faire en sorte que les individus partout dans le monde puissent profiter en toute confiance des avantages d'une société numérique. »

Philippe Dufresne
Président de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée et
Commissaire à la protection de la vie privée du Canada

À propos de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée

L'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée (en anglais seulement) est le forum international de premier plan qui regroupe des autorités de protection des données et de la vie privée du monde entier pour échanger des connaissances, discuter des questions émergentes et renforcer la coopération internationale.

Relations avec les médias

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'équipe des relations avec les médias de l'AMVP à l'adresse media@globalprivacyassembly.com